

Reçu le - 07/01/2010

<b>GENDARMERIE NATIONALE</b>			
Compagnie _____			
Unité _____			
BTPCL _____			
Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
00179	00022	2010	

**PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF**

**GEIPAN**

N° pièce	N° feuillet
	1/1

<i>Analyse et références</i>	
Objet	SIGNALEMENT D'UN PHENOMENE AEROSPATIAL NON IDENTIFIE
Références	BE N° 25400 DEF/GEND/O.E/D.O/RENS DU 08/11/1992

Le lundi 11 janvier 2010 à 14 heures 30 minutes

Nous soussigné Gendarme \_\_\_\_\_

Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Nous trouvant au bureau de notre unité \_\_\_\_\_

rapportons les opérations suivantes :

Le 05 janvier 2010 à 09 heures 30, se présente au bureau de notre unité Mme \_\_\_\_\_ demeurant \_\_\_\_\_

Elle nous signale avoir aperçu dans le ciel le 25/12/2009 vers 20 heures 30 au dessus de son domicile un phénomène aérospatial non identifié. Elle a contacté le GEIPAN de TOULOUSE qui lui a été précise de déclarer les faits à notre unité.

Nous rendons compte des faits à notre commandant d'unité ainsi qu'à notre commandant de compagnie \_\_\_\_\_

Nous entendons Mme \_\_\_\_\_ (PIECE N° 2).

Elle a aperçu le phénomène suivant :

**deux rangées de lumière. Il s'agissait de points lumineux de couleur jaunes. Il y avait deux rangées de points sur une très grande longueur. L'espace entre les points était régulier. De chaque côté des points jaunes, il y avait un point rouge. Les lumières étaient fixes. Elles étaient très hautes dans le ciel. Elle n'a pas aperçu de formes d'appareil quelconque.**

**Les rangées de lumière venaient de la direction de ORCHIES et au-dessus de chez elle, elles ont pris la direction de LECELLES/ROSULT dans un mouvement uniforme. La vitesse de mouvement était plus rapide que celle d'un avion.**

Mme \_\_\_\_\_ n'a pas eu le temps de prendre des photos.

Nous avons pris attache avec la base aérienne 103 de CAMBRAI. Il n'y avait pas de permanence dans la tour de contrôle le soir du 25/12/2009.

Nous avons contacté le B.R.I.A (bureau régional d'information aérospatial) de LILLE ainsi que la tour de contrôle de l'aéroport de LESQUIN 59. Aucun phénomène du type décrit par mme \_\_\_\_\_ n'a été aperçu le soir de Noël.

Nous joignons au présent procès-verbal un plan des lieux où s'est produit le phénomène PIECE N° 3.

**(DESTINATAIRES)**

- [ 1 ] - M. le préfet \_\_\_\_\_
- [ 1 ] - le général cdt la région aérienne nord \_\_\_\_\_
- [ X ] - direction générale de la gendarmerie nationale à \_\_\_\_\_
- [ 1 ] - Archives : \_\_\_\_\_

Date de clôture

11/01/2010

Signature(s) \_\_\_\_\_

Le

BRIGADE \_\_\_\_\_

**GENDARMERIE NATIONALE**

Compagnie \_\_\_\_\_

Unité \_\_\_\_\_

BTPCL \_\_\_\_\_

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
00179	00022	2010	

**ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE****PROCÈS-VERBAL D'AUDITION****TÉMOIN**

N° pièce	N° feuillet
	1/1

Le mardi 5 janvier 2010 à 09 heures 40 minutes  
 Nous soussigné Gendarme \_\_\_\_\_

Vu les articles 20, 21-1 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité \_\_\_\_\_ rapportons les opérations suivantes :

Nom	Prénom	Epouse		
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal	Insee
F		21/02/1957		
Adresse	Validité état-civil			
	Identité déclarée			
Commune et Code postal	Insee	N° de téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
			Commerciale	Française

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Je viens ce jour à votre unité suite aux directives du GEPAN de TOULOUSE pour vous signaler un phénomène que j'ai aperçu dans le ciel le 25 décembre 2009 à 20 heures 30.

Le soir de Noël, je me trouvais à mon domicile. Vers 20 heures 30 j'ai quitté ma maison pour me rendre chez \_\_\_\_\_ qui réside dans la même rue. Dehors je marchais en regardant les étoiles. Tout à coup, j'ai aperçu dans le ciel deux rangées de lumière. Il s'agissait de points lumineux de couleur jaunes. Il y avait deux rangées de points sur une très grande longueur. L'espace entre les points était régulier. Pour moi de chaque côté gauche des points lumineux il y avait un point rouge. Les lumières étaient fixes. Ces points étaient très haut dans le ciel. Je n'ai vu que des lumières, je n'ai pas aperçu de formes d'appareil quelconque.

Ces rangées de lumière venaient de la direction de ORCHIES et au-dessus de la ferme \_\_\_\_\_ elles ont pris la direction de LECELLES-ROSULT dans un mouvement toujours uniforme. La vitesse de mouvement était plus rapide que celle d'un avion. Ce phénomène a duré une dizaine de minutes. Il s'est terminé à 20 heures 45.

La ciel était clair et étoilé. Les points étaient plus gros et plus lumineux que les étoiles.

Pour ma part je n'ai pas pris de photos.

Je ne vois rien d'autre à ajouter.

A \_\_\_\_\_ le 05 janvier 2010 à 10 heures 05, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

**La personne entendue****L'Agent de Police Judiciaire**

